

Réunion du Conseil Municipal du 02.09.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 Septembre à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle de Réunions » de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marie ADAM, Maire

ADAM Jean-Marie	P	MOREL Aline	P	CORUBLE Julien	P
MASSE Stéphane	P	CARPENTIER Jean-Joseph	P	BOUIC Fabienne	E
GILLOT Glenda	A	FONTAINE Mickaël	P	COISPEL Angélique	A
CHANDELIER Nicolas	E	SIX Aurélie	P	DESBORDES Jessica	E
VENIANT Adrien	P	COMALADA Antoine	P	AUTIN Christelle	E
DELESQUE Cyrille	P	HELUIN Pascal	E	SAINTON Marine	A
DUBUC Noël	P				

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 27.08.2025

Nombre de conseillers

- en exercice : 19

- Présents : 11

- Votants : 13

Pouvoirs : - Mme Jessica DESBORDES (épouse VENIANT) donne pouvoir à M. Adrien VENIANT
- M. Nicolas CHANDELIER donne pouvoir à M. Jean-Marie ADAM

Secrétaire de séance : Mme Aurélie SIX.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10.06.2025.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 10.06.2025.

Monsieur le Maire passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

- Démission de Mme Stéphanie AUBERT / Intégration de M. Noël DUBUC

Par courrier en date du 3 juillet 2025, Mme Stéphanie AUBERT informait Monsieur le Maire de sa volonté de démissionner de son poste de conseillère municipale expliquant qu'elle n'arrivait pas à s'investir comme elle le souhaitait.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Monsieur Noël DUBUC, suivant immédiat sur la liste « Ensemble, Bâtissons demain » dont faisait partie Madame Stéphanie AUBERT lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal. Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à M. Noël DUBUC.

- Communications du Maire

1) Relais petite enfance : Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Terroir de Caux souhaite utiliser les locaux d'Animômes pour ses ateliers d'éveil. Ces ateliers ont pour objectif la montée en compétences des assistantes maternelles du territoire.

Le Relais Petite Enfance (RPE) organise leurs ateliers sur différentes communes afin de permettre au plus grand nombre d'assistantes maternelles d'y participer.

Concernant la commune de Bacqueville-en-Caux, le RPE aurait besoin des locaux d'Animômes aux dates suivantes (1 mardi/mois en dehors des vacances scolaires) :

- 16 septembre 2025
- 14 octobre 2025
- 25 novembre 2025
- 20 janvier 2026
- 17 mars 2026
- 16 juin 2026

Un accord a été donné lors de la réunion toutes commissions du 24 juin, au tarif de location de 25€ la demi-journée, avec consigne dans la convention de rendre la salle propre à l'issue de chaque demi-journée.

2) Demandes de l'Amaryllis pour l'installation d'un réservoir à eau sur le trottoir : Son activité lui fait consommer énormément d'eau, notamment pour l'arrosage de ses végétaux et le remplissage de ses vases au quotidien. Au vu des nouveaux tarifs de l'eau, elle n'est plus en mesure de financer ce coût.

La commission donne un avis défavorable à cette demande pour des raisons d'esthétique de la place, en lui suggérant d'installer ce réservoir à l'arrière de son magasin. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'avis de la commission.

3) Vidéo protection : Le dernier devis validé est de 62 000 € TTC. Le 18 juin 2025, nous avons reçu l'accord de subvention de la DETR pour 20 666,66 € et les arrêtés du préfet sont arrivés pour l'ensemble des caméras, à cette même date.

Au niveau du Département, notre dossier est considéré complet mais nous n'avons pas encore reçu l'arrêté de subvention (montant prévu 15 500 €). Nous avons cependant l'autorisation de commencer les travaux.

La visite de chantier est programmée pour septembre 2025.

4) Randonnée cyclo sportive de Beautiful Sports : Une nouvelle édition aura lieu dans notre secteur vendredi 12 septembre prochain, avec départ et arrivée aux étangs de Lamberville (la dernière fois, c'était à l'hippodrome). Ils font la boucle du Pays de Bray, en partant vers St Mards et reviendront par Omonville, Pierreville et Bacqueville.

5) Remontées de la nappe phréatique secteur rue du Varvot : Le 16 juillet dernier, avec M. COMONT, Technicien au syndicat des Bassins versants, nous avons rencontré M. LIMARE, propriétaire de la parcelle inondée lors des périodes humides. Une noue va être creusée par le syndicat des bassins versants afin que l'eau s'évacue vers la rivière. Une convention sera signée entre le propriétaire du terrain et les bassins versants. Les travaux sont prévus en septembre 2025.

M. Stéphane MASSE signale le mauvais entretien du terrain de M. LIMARE et des abords de la station d'épuration, et demande qu'un courrier soit adressé pour que le nécessaire soit fait.

6) Demande de Bacq 'forme : L'association souhaite l'agrandissement de sa salle de musculation mais celle-ci se trouve sur un terrain avec suspicion de cavités souterraines. Notre député a indiqué à la Présidente de l'association que les communes pouvaient obtenir des subventions à ce sujet.

Renseignements pris, les subventions ne concernent que l'étude et le comblement de cavités émergeant sur ou à proximité d'habitations existantes, ce qui n'est pas le cas lors d'un souhait d'agrandissement.

Un devis pour l'étude a toutefois été demandé à Alise Environnement. Il s'élève à 12 282 €.

A cela peut s'ajouter, si découverte d'une cavité, la facture de son comblement, mais là aussi, sans possibilité de subvention. Le Conseil Municipal décide d'aborder ce point lors de la prochaine réunion Toutes Commissions du 30.09.2025.

7) Agrivoltaïsme : Un agriculteur Bacquevillais se lance dans un projet d'Agrivoltaïsme et est en relation avec deux promoteurs. Il s'agit des sociétés Récurrent Energy et Valeco, qui sont venus présenter leur projet en mairie les 30 et 31 Juillet 2025.

Le projet, en triangle, va du Tilleul (route d'Auppegard) jusqu'au bois d'Ablemont et à la route de Dieppe, soit une superficie de 48 Ha pour Récurrent Energie et 46,80 Ha pour Valeco. Il prévoit, s'il est retenu dans sa totalité, une production d'électricité de 22 MW pour Récurrent Energie et 43,7 MW pour Valeco.

Le projet est justifié par la remise en herbe des parcelles et l'aménagement des écoulements des eaux pour réduire les impacts liés aux phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols.

Un changement de pratique est envisagé avec la remise en herbe des parcelles et la mise en place d'un atelier ovin en synergie avec le parc agrivoltaïque.

Début juillet, une concertation a eu lieu par Récurrent Energy avec le syndicat des bassins versants.

Le calendrier prévisionnel du projet est :

2025 étude de faisabilité, 2026 étude d'impact, 2027 autorisations, 2028 pré-construction, 2029 construction, 2030 à 2070 exploitation et maintenance.

Les retombées économiques (prévues) pour les collectivités sont les suivantes :

		commune	com com	département
TFB	Valeco	14100	600	0
	Récurrent	27954	1201	0
CFE	Valeco	0	9100	0
	Récurrent		17395	0
IFER	Valeco	22500	56300	33700
	Récurrent	12246	30615	18369
TOTAL	Valeco	36600	66000	33700
	Récurrent	40200	49211	18369

Taxe d'aménagement

	Valeco	(nombre de panneaux x 2 m2) x 10€ x 3%		
	Récurrent	100000		50000

Pourront également s'ajouter pour la commune, la participation à des projets liés à la transition énergétique, la biodiversité, ou au changement climatique :

- Par VALECO : un accompagnement d'un montant de 10 000€/MW installé dans le cadre des projets territoriaux.
- Par Récurrent : Pas de montant d'indiquer.

Le montant précis de ces aides pourra être donné seulement lorsque le projet sera validé (au mieux en 2027).

Autres options possibles:

- Financement participatif.
- Autoconsommation collective pour Valeco - Revente d'une partie de l'électricité du parc à un prix attractif directement aux consommateurs situés à moins de 20 KM du parc.

Le Conseil Municipal émet, à la majorité (1 abstention) un avis favorable sur ce projet.

8) Résidence Jacqueline LORPHELIN : Les résidents, par l'intermédiaire de leur présidente d'association, Mme Pauline LALONDE, font les demandes suivantes :

- Pose d'un miroir de sécurité face à la sortie de la résidence,
- Installation d'un panneau « lotissement privé » à l'entrée,
- OU Rétrocession du lotissement à la commune dès maintenant.

Monsieur le Maire a rencontré la présidente avec M. Aline MOREL le 8 Août 2025 et lui a indiqué que la commission « Travaux – Cimetières » la recontactera et ira voir sur place.

9) Haie située à la sortie du lotissement Jacqueline LORPHELIN : Elle gêne la visibilité de la sortie de la résidence. Son propriétaire M. Nicolas LEGRIS est prêt à céder gratuitement une bande de terrain à la commune, sous réserve que la commune se charge de remplacer la haie par une clôture. Le Conseil Municipal charge la commission « Travaux – Cimetières » de ce dossier.

10) Ambassadeur du tri : Le service environnement de la CCTC souhaite faire une action de sensibilisation sur divers sujets relatifs à l'environnement : le tri des déchets, le compostage etc....

Pour cela, la CCTC demande l'autorisation d'installer un stand sur le marché hebdomadaire mercredi 8 octobre 2025 de 7h30 à 13h. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable

11) Parc Eolien d'Auppegard : Une enquête publique en lien avec une demande d'autorisation environnementale concernant le projet de la société du Parc éolien d'Auppegard qui souhaite implanter et exploiter un parc constitué de 3 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire de la commune

d'Auppegard va se dérouler du 22 septembre au 24 octobre 2025. Le dossier en version papier sera disponible en mairie d'Auppegard, ou en lien de téléchargement numérique <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=734Dv1VdNhsVbORo9aTbJo8Wf9aimKPs2WeS4vxlzCI>

Le Conseil Municipal de notre commune peut délibérer sur le projet. Le Conseil Municipal décide à la majorité de ne pas délibérer sur ce projet (9 voix contre prendre une délibération, 4 abstentions)

12) Sécurisation de la piste cyclable :

-Une personne a fait une chute de vélo en accédant sur la piste à l'angle des routes de Pierreville et de Dieppe. Sa roue a glissé le long du trottoir.

- Mme Aline MOREL a aussi signalé dernièrement un souci de sécurité au niveau du château d'eau.

Monsieur le Maire charge la Commission « Travaux-Cimetières » de se rendre sur place et de voir ce qui peut être fait.

13) Fleurissement de la commune : Cette année notre commune fait partie, dans le cadre du Label des villes et Villages Fleuris auquel nous avons adhéré, des 52 communes à être contrôlées par un jury régional Normand. Le Jury Régional a pour mission d'évaluer le niveau de notre commune par rapport aux critères du Label Villes et Villages Fleuris afin de nous prodiguer ses conseils si besoin, et potentiellement nous faire évoluer vers 1 fleur supplémentaire. Ce contrôle est prévu jeudi 4 septembre et doit se faire avec le Maire, accompagné d'un technicien.

14) Fermeture du magasin ex Leader Price : D'abord cédé à Coccinelle, il a presque aussitôt été rétrocédé à ABCD, établissement secondaire de Super Cady, dont le siège social se trouve à Paris (infos trouvées sur internet). Nous avons appris sa fermeture par la presse. J'ai fait le signalement à l'inspection du travail, avec copie à la communauté de communes. J'ai contacté deux des 4 salariés, celle domiciliée à Bacqueville et la responsable « ancienne » du magasin. A ce jour, leur situation n'est pas clarifiée et elles ne perçoivent plus de salaire depuis juin et pas de chômage. Elles sont convoquées au tribunal des prudhomme le 12 septembre prochain. Les téléphones du responsable de ABCD et du propriétaire des murs, la SAS COVEST 12 (société immobilière) dont les numéros m'ont été communiqués par l'ancienne responsable du magasin, sonnent aux abonnés absents.

15) Logement de la commune – 11 Rue des Martel : Mme Jacqueline DRAGEE, notre locataire, est décédée en juillet dernier. Elle occupait ce logement avec sa fille Murielle. L'assurance du logement est échue depuis le 10.07.2025. Pour la renouveler, l'assureur demande à Murielle un bail à son nom. Dans l'attente de voir ce que nous faisons de ce logement, nous avons établi une convention au nom de Murielle jusqu'au 30 septembre 2025. Pour mémoire le loyer mensuel est de 121,58 € + 50 € de charges.

Monsieur le Maire charge la commission « Logements – Bâtiments » de ce dossier.

16) Acouna MAM Tata : ouverture d'une MAM dans les anciens locaux du cabinet médical prévue pour début novembre 2025. 3 assistantes maternelles pourront accueillir 12 enfants au total.

17) PLUI Bacqueville-en-Caux - avis Personnes Publiques Associées : la CCTC est revenue vers nous suite à l'avis de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) et de l'État sur le projet de PLUi arrêté en mai dernier. Concernant Bacqueville-en-Caux, la commission a émis un avis défavorable à la création du STECAL Nt1 (Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées dans lesquels la construction peut être autorisée à condition de ne pas porter atteinte à la préservation des sols agricoles et sylvicoles et à la sauvegarde des espaces naturels) pour la création d'hébergement touristique.

La CDPENAF et l'État demandent la suppression des STECAL ne présentant actuellement aucune construction ou dont les projets ne sont pas suffisamment aboutis. Nous avons demandé à l'intéressé d'apporter des arguments sur l'avancement de son projet afin qu'il soit représenté lors d'une prochaine réunion de la CDPENAF prévue le 23.09.2025.



18) Taxe d'aménagement 2026 : une erreur ayant été faite dans la rédaction de la délibération n°025-2025 prise le 10 juin dernier, il y a lieu de procéder à son retrait et de la reprendre ce jour comme suit :

« Suite à la lettre d'observation reçue du bureau des finances locales et du contrôle budgétaire de la Préfecture en date du 22.08.2025, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, à compter du 01.01.2026 :

- d'appliquer sur son territoire, un taux de 3% pour la Taxe d'Aménagement,

- d'exonérer totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable,

- **d'exonérer totalement les maisons médicales** (au lieu de « d'exonérer la Communauté de Communes Terroir de Caux du versement de la taxe d'aménagement pour la construction de la Maison Médicale sur le territoire de la commune »).

et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision. »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au retrait de la délibération n°025-2025 prise le 10 juin dernier et de la remplacer comme indiqué ci-avant.

19) Circulation route d'Ablemont : Mme CABARET, directrice de l'EPIFAJ nous alerte sur la vitesse de circulation sur cet axe et sur le manque de dispositifs dissuasifs pour ces comportements. Monsieur le Maire charge la commission « Travaux, cimetières » de ce dossier.

- Rapport de la Commission « Finances – Budgets – Ressources Humaines », Julien CORUBLE

1) Bilan de l'utilisation du budget 2025

Situation comptable - COMMUNE DE BACQUEVILLE EN CAUX - 30/06/2025										
Chapitres ventilés par Articles										
(Dépense)										
Chap./ Article	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.	Eng. + E.C.	Solde Net	% Réal. Net	prévision fin 2025	solde fin 2025 %
16	Emprunts et dettes assimilés	88 166,30	36 583,33	51 582,97	41,49	7 328,77	44 254,20	49,81	87 166,30	98,87
20	Immobilisations incorporelles	219 733,58	0,00	219 733,58	0,00	16 475,66	203 257,92	7,50	217 477,58	98,97
204	Subventions d'équipement versées	19 722,47	0,00	19 722,47	0,00	0,00	19 722,47	0,00	19 722,47	100,00
21	Immobilisations corporelles	345 787,45	60 798,64	284 988,81	17,58	117 359,41	167 629,40	51,52	333 871,26	96,55
23	Immobilisations en cours	98 638,93	42 942,66	55 696,27	43,54	1 440,00	54 256,27	45,00	95 240,79	96,55
011	Charges à caractère général	532 991,69	209 100,62	323 891,07	39,23	74 632,25	249 258,82	53,23	443 604,95	83,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	622 000,00	329 418,10	292 581,90	52,96	-34 309,88	326 891,78	47,45	610 620,00	98,17
014	Atténuations de produits	11 000,00	7 020,74	3 979,26	63,82	0,00	3 979,26	63,82	10 850,00	98,64
65	Autres charges de gestion courante	306 530,00	201 302,15	105 227,85	65,67	-604,09	105 831,94	65,47	292 121,57	95,30
66	Charges financières	5 970,10	2 981,16	2 988,94	49,93	-85,36	3 074,30	48,51	5 970,10	100,00
67	Charges spécifiques	300,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
		2 250 840,52	890 147,40	1 360 693,12	39,58	182 236,76	1 178 456,36	52,36	2 116 645,02	94,04
								solde	-134195,5	

Situation comptable - COMMUNE DE BACQUEVILLE EN CAUX - 2025										
Chapitres ventilés par Articles										
(Recette)										
Chap./ Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.	Eng. + E.C.	Solde Net	% Réal. Net	prévision fin 2025	soldefin 2025 %
10	Dotations, fonds divers et reserves	47 724,62	353 935,35	-47 727,62	88,12	0,00	-47 727,62	88,12	47 727,62	100,00
13	Subventions d'investissement reçues	87 169,32	0,00	-87 169,32	0,00	0,00	-87 169,32	0,00	85 412,07	97,98
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	730,00	730,00	0,00	0,00	730,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	10 000,00	10 722,58	722,58	107,23	0,00	722,58	107,23	15 000,00	150,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	28 600,00	19 878,38	-8 721,62	69,50	-384,00	-9 105,62	68,16	26 495,32	92,64
73	Impôts et taxes	142 917,72	82 126,00	-60 791,72	57,46	0,00	-60 791,72	57,46	142 924,72	100,00
731	Impositions directes	592 529,00	299 874,00	-292 655,00	50,61	0,00	-292 655,00	50,61	648 131,00	109,38
74	Dotations et participations	655 105,00	425 859,00	-229 246,00	65,01	0,00	-229 246,00	65,01	686 784,00	104,84
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	76 733,78	-73 266,22	51,16	-7 244,47	-80 510,69	46,33	152 931,42	101,95
76	Produits financiers	0,00	4,95	4,95	0,00	0,00	4,95	0,00	4,95	
		1 714 045,66	1 269 864,04	-798 119,97	-46,56	-7 628,47	-805 748,44	-47,01	1 805 411,10	105,33
								solde	91 365,44 €	

Excédent prévu de 225 561 €

2) Aide aux transports scolaires année scolaire 2025/2026

La commission propose, afin d'aider les familles Bacquevillaises, de rembourser 50 €, dans la limite des dépenses réelles et sur présentation d'un justificatif de paiement, aux familles bacquevillaises pour le transport scolaire des lycéens Bacquevillais pour l'année scolaire 2025/2026. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

3) Vente de l'ancienne remorque des espaces verts

La commission propose de la vendre à un particulier au prix de 1 000 €. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

4) Mutualisation du coût des poches à eau avec les communes limitrophes

La commission propose le fonctionnement suivant :

- 50 % du coût laissés à la charge du propriétaire de la poche,
- 50 % du coût restant à la charge des communes situées dans un rayon de 400 m autour de la poche à eau et dans la limite de 5 000 € restant à charge des communes.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

5) Poche à eau communale Route de Pierreville

M. Stéphane MASSE propose ses services sur une journée de la semaine 39 à prévoir au planning des agents, pour procéder à la mise en eau de la poche.

6) Contrat photocopieurs

Situation actuelle trimestrielle

Equipement	Localisation	Durée	Loyer	VOLUME PAGE		ENTRETIEN / CONSOMMABLES			TOTAL SITUATION	
				Noir et blanc	Couleur	Forfait	Coût copie			
							N & B	Couleur		
E-studio 4515AC	Mairie	5 ans	463	5100	4800		0,006357	0,055419	298,43€	761,43€
E-studio 330AC	Accueil	5 ans		1500	4200		0,006357	0,055419	242,30€	242,30€
E-studio 2010ac	Bibliothèque	5 ans		450	90		0,00636 €	0,0554€	7,85€	7,85€
toutes sommes en € HT.			463,00€	7 050	9 090				548,58€	1 011,58€

Solution proposée trimestrielle

Equipement	Type Financement	Durée	Loyer	VOLUME PAGE		ENTRETIEN / CONSOMMABLES			TOTAL SOLUTION	
				Noir et blanc	Couleur	Forfait	Coût copie			TOTAL SERVICE
							N & B	Couleur		
E-studio 3525AC	Mairie	5 ans	856	5100	4800				0,00€	856,00€
E-studio 330AC	Accueil	5 ans		1500	4200				0,00€	0,00€
E-studio 2010ac	Bibliothèque	5 ans		450	90				0,00€	0,00€
toutes sommes en € HT.			856,00€	7 050	9 090				0,00€	856,00€

CONDITIONS ARRET CONTRATS EN COURS

Contrat location avec maintenance incluse, coût copie supp N&B 0,0032 et 0,032 la couleur

INFORMATIONS CONTRAT

Contrat de maintenance sur 5 ans comprenant pièces, main d'oeuvre, déplacements et fourniture automatique des toners noir et couleur.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la nouvelle proposition de location à 856 € HT.

- Rapport de la Commission « Communication », Nicolas CHANDELIER

1) Plan de la commune

Le nouveau plan est installé dans le panneau de communication.

2) Bulletin municipal

La prochaine édition sera distribuée début octobre.

Il y aura une sensibilisation auprès des usagers de la déchetterie à la suite d'une demande d'un riverain de la RD 123 : des déchets jonchent régulièrement cet axe.

- Rapport de la Commission « Urbanisme – Développement économique – Relations intercommunales », Adrien VENIANT

1) Réaménagement des espaces publics

Par délibération du 12 mars 2025, le Conseil Municipal a décidé d'engager les études nécessaires à la définition du projet de requalification de la Place du Général de Gaulle et de réaménagement des espaces publics.

La commune de Bacqueville-en-Caux a été retenue par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, organisme pilote du programme Petites Villes de Demain) pour bénéficier de l'appui d'un bureau d'études pour la réalisation d'un plan-guide (prise en charge totale de l'étude par l'ANCT dans le cadre d'un marché à bons de commande).

Le 2 septembre 2025 s'est tenue la réunion de cadrage de la mission du bureau d'études mandaté, 6t - Bureau de recherche.

Il a été convenu que l'étude doit :

- Confronter le diagnostic et la stratégie de revitalisation du centre-bourg de 2019 aux enjeux actuels ;
- Adapter la stratégie ;
- Produire un plan-guide qui permettra de mettre en œuvre la stratégie de réaménagement en précisant les priorisations et le phasage.

L'étude doit être réalisée pour février 2026. Le bureau d'études nous enverra une proposition méthodologique en début de semaine prochaine. Dans l'intervalle, il a été convenu de transmettre à 6t - Bureau de recherche les documents utiles à sa mission tels que l'étude centre-bourg de 2019 et les documents de la convention ORT PVD.

-Rapport de la Commission « Sport - Jeunesse - Culture - Jumelage », Antoine COMALADA

1) Backyard

Très bon millésime pour la Backyard 2025 avec un résultat financier très acceptable et encourageant. Pierreville est très actif sur la Backyard.

La Backyard 2026 aura lieu le 19 Juin.

Une idée de réaliser une animation sur Pierreville de type Guinguette est en gestation.

Il est envisagé de demander à une association autre que le comité de faire cette animation.

2) Forum des associations

L'affiche a été réalisée par Fabienne comme les autres années. Nous avons une demande d'une association extérieure : « les Archers de Luneray ». La commission était favorable. Finalement elle ne sera pas présente mais déposera des flyers.

M. Antoine COMALADA sollicite l'aide des conseillers municipaux pour l'installation des tatamis le vendredi 5 Septembre à 17h30 au Tennis couvert.

3) Parcours touristique

Le marquage est finalisé. Merci à Thérèse pour le coup de main. Les flyers sont imprimés et sont à disposition en mairie. Proposition de positionner un flyer sur le point de départ et sur la sucette en face la poste au format A3.

La trace GPX (format rando numérique) sera positionnée sous forme de QR Code au point de départ.

Une convention pour l'utilisation de l'abri situé Rue de la Mère Courtel appartenant à la SCI de l'Aiglerie est en cours pour le parcours des Croix. Il nous reste à réaliser la signature courant septembre.

4) Devoir de mémoire

Pas de camp cette année dans le bas de Bacqueville. Un camp sera réalisé sans accès public, parcours itinérant sur les plages de Raid 1942 avec matériels militaires et dépôts de fleurs avec l'autorisation des communes traversées.

Idée : réaliser sur la place de Bacqueville un bal populaire avec musique des années 40 avec la participation des reconstituteurs.

5) Urban Trail

Le projet est toujours en étude, le parcours est finalisé depuis peu. La commission propose d'associer l'Urban Trail avec un autre événement.

6) Espaces jeunes

La commission propose de mettre en place des filets de protection pour éviter que les ballons sortent de l'espace de jeu. Un filet neuf est en stock aux services technique, il reste à l'installer. La commission propose également pour éviter l'incursion d'engins à deux roues de positionner un potelet au milieu de l'entrée du city et de rendre démontable deux lys par papillons, pour accès pompiers. Le Conseil Municipal demande que ce point soit revu en Commission

7) Concert Eglise de Pierreville

La commission attend l'intervention du prestataire toiture avant de lancer les investigations.

8) Bacqueville je me souviens

Idée pour le Bulletin Municipal : ajouter des objets anciens avec explication de l'utilisation.

9) Concert de musique

Le 24 septembre 2025, salle des fêtes de Bacqueville : concert organisé par l'école de musique de Luneray. Entrée libre 1^{ère} partie Ateliers Adultes - 2^{ème} partie Noé TALBOT, chanteur Canadien.



10) Travaux terrain de football

L'entreprise TROPARDY est très contente d'avoir pu faire ce chantier et nous remercie, la mairie et l'USBP, pour notre confiance et notre fidélité.

11) Intégration d'un nouvel élu au sein de la commission

M. Noël DUBUC souhaite intégrer la Commission « Sport - Jeunesse - Culture - Jumelage ». Le Conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité.

12) Info Référent bois et forêt

Notre commune et ses hameaux compte 88 hectares de bois et forêts. La moyenne de captage d'un hectare est de 11 tonnes de CO2 soit 968 tonnes à l'année. Nous pouvons être fiers de notre patrimoine forestier qui contribue à rendre notre air plus pur. Un atout majeur pour Bacqueville, mais aussi un risque : le feu.

- Rapport de la Commission « Travaux –Cimetières », Cyrille DELESQUE

1) Pétition concernant la rue des Charmettes et la cavée de Beautot

Suite à la pétition et à la réunion pour la cavée de Beautot, la Commission propose, en concertation avec la commune de Lammerville lors d'une réunion organisée avec les pétitionnaires :

- La pose d'un sens interdit à 100m sauf riverains, posé sur le poteau à l'entrée de la rue des Martels et un autre sens interdit sauf riverains après le pont.
- des bandes peintes en jaune devant les sorties des habitants
- des marquages en épis devant le Presbytère (gain de places) tout en symbolisant la place accès pompes pour les pompiers.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

2) Sécurisation de l'accotement rue du Dr Bourgois (virage face rue Varvot)

Le département a été relancé. Nous attendons sa réponse.

3) Consolidation d'un mur à l'entrée du chemin de la Croix Mangea là

Monsieur Gérard LIMARE sollicite la participation de la commune aux frais de réfection du mur en brique situé à l'entrée du chemin de randonnée de la croix Mangea là, estimant que ce sont les quads qui le détériorent. Il a été demandé à notre agent en charge de l'urbanisme de se renseigner pour savoir si le chemin derrière le mur est un chemin de randonnée ou pas car si c'est le cas, c'est la compétence de la communauté de communes Terroir de Caux. Nous n'avons pas de retour à ce jour.

La commission est défavorable à la prise en charge de la réfection du mur. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

Sur ce chemin, il y a un arceau pour limiter le passage aux piétons mais il n'y en a pas à l'autre bout du chemin (croix mangea-là) : la commission propose d'en commander un et de poser aux 2 extrémités panneau

Cette procédure sera également faite Impasse des chênes à Pierreville.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.



4) Remettre la panneau stop à 150m route de Varenville (en venant de Pierreville)

La commission propose la remise en place d'un panneau « STOP à 150 m ». Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

M. Noël DUBUC signale qu'il manque un panneau STOP rue du Tilleul.

5) Etude sur le feu intelligent rue du Dr Bourgois

Un RDV avec le prestataire va être programmé courant septembre 2025.

6) Entrées de plaine de M Leroux à Ablemont

La Commission s'est rendue sur place et propose de répondre favorablement à la demande d'autorisation de création d'une ouverture coté mare (entrée du chemin à gauche) et d'une deuxième entrée à droite à condition de faire attention aux eaux de ruissellement. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

7) Déplacement du panneau de sortie Bacqueville en Caux

Suite à la demande du propriétaire de la dernière maison située sur la droite en sortant de Bacqueville, direction Belmesnil, de déplacer le panneau « sortie de Bacqueville en Caux » après la maison.

Après s'être rendue sur place, la commission juge qu'il n'est pas judicieux de modifier l'emplacement du panneau. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

8) Intégration d'un nouvel élu au sein de la commission

M. Noël DUBUC souhaite intégrer la Commission « Travaux – Cimetières ». Le Conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité.

- Rapport de la Commission « Logements – Bâtiments », Aline MOREL

1) Garages Gendarmerie

Suite à la visite sur site, la commission valide les travaux réalisés. Il reste le devis du tuyau du groupe électrogène à déplacer que doit nous transmettre En Vert la Terre.

Un RDV sera programmé prochainement avec Mme BELLOT, Responsable immobilier et logement.

2) Logements vacant Résidence les Prés

4 candidats ont été transmis à 3F Normanvie :

1^{er} Mme FARCY

2^{ème} Mme FONTAINE

3^{ème} Mme ROMAIN

4^{ème} M. POLET Vincent

Si le dossier concernant le changement d'appartement de Mme FARCY est accepté, son logement sera disponible et les dossiers des 3 autres candidats seront proposés.

3) Projet Mairie

Deux projets se superposent : les études sur le réaménagement de la place et le plan de la mairie proposé par En Act.

En ce qui concerne le réaménagement de la Place, plusieurs hypothèses ont été évoquées lors de la rencontre du 23 juin avec Mme Valérie LOPEZ du CAUE.

- Transfert de la mairie dans les locaux de La Poste et proposition à Terroir de Caux de prendre la mairie pour siège social.

- Transfert de la mairie dans les locaux de La Poste et réaménagement de la mairie pour accueillir la maison France Services et un ou deux commerces.

Mme LOPEZ doit rédiger et nous adresser un écrit des différentes possibilités et nous rencontrer lors d'une prochaine réunion toutes commissions, fixée au mardi 14 Octobre 2025.

A la question : Poursuivons-nous sur la mairie, ou temporisons-nous dans l'attente des élections municipales de mars 2026, les remarques suivantes sont faites :

- Nous ne savons pas à quelle date l'ensemble des locaux de La Poste seront libérés.

- Nous ne sommes pas certains que les élus de la communauté de communes Terroir de Caux acceptent de venir s'installer à la mairie.

- Nous avons déjà assez tergiversé sur le réaménagement de la mairie pour encore attendre sur des hypothèses à dates et issues incertaines.

- Un projet de réaménagement à 3 000 000 € grèvera pour de nombreuses années les autres possibilités d'investissement pour la commune.

Compte tenu de ces commentaires, les membres de la commission proposent de poursuivre sur le réaménagement de la mairie, en demandant à En Act de nous faire un projet ne dépassant pas 1 500 000 €.

Le plan réalisé par En Act est examiné et quelques commentaires et propositions sont faits :

- Prévoir des toilettes pour la salle des associations.

- Déplacer le CCAS à l'étage ou à l'ancien local des infirmières pour agrandir certains bureaux qui semblent exigus.

- Décaler le réaménagement de la salle des fêtes.

4) Intégration d'un nouvel élu au sein de la commission

M. Noël DUBUC souhaite intégrer la Commission « Logements - Bâtiments ». Le Conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité.

5) Eglise de Pierreville

Le couvreur doit passer en septembre 2025 pour procéder aux travaux sur la toiture. L'entreprise missionnée pour le nettoyage interviendra le plus rapidement possible à la fin de ces travaux.

6) Clôture de la Gendarmerie

L'entreprise TROPARDY interviendra en octobre 2025.

- Rapport de la Commission « Foires – Marchés – Fêtes - Fleurissement », Jean-Joseph CARPENTIER

1) Les manifestations du 14 juillet

a) Le feu d'artifice

La retraite aux flambeaux ainsi que le feu d'artifice se sont très bien passés, nous avons juste terminé sous la pluie pour le rangement du matériel.

b) La manifestation au monument aux morts

Plus de 20 portes drapeaux étaient présents ainsi que la Gendarmerie, les sapeurs-pompiers ainsi que plusieurs maires pour la remise de fleurs sur les 2 monuments.

2) Les marchés nocturnes

Pour le marché nocturne du 4 juillet, nous avons accueilli 44 exposants sur 226 m de long, avec la présence des majorettes. Il y avait également une structure gonflable et des promenades à poney. La restauration était assurée par le judo, ainsi que par le PMU et la pizzeria le 29.

Pour le marché nocturne du 1^{er} août, nous avons accueilli 63 exposants sur 319 m de long avec la présence des majorettes. Il y avait également 2 structures gonflables et des promenades à poney. La restauration par était assurée par la Boule Bacquevillaise, ainsi que par le PMU et la pizzeria le 29. Malheureusement, ce 2^{ème} marché nocturne s'est terminé avec beaucoup de pluie.

Le barnum du Comité des fêtes a été abîmé. Le Conseil Municipal demande au Comité des Fêtes de faire faire un devis pour les réparations et de le transmettre à la Mairie.

3) Le concours des maisons fleuries

La commission est passée le samedi 26 juillet à partir de 9h pour faire le classement des maisons fleuries. Une prochaine réunion sera faite pour délibérer et procéder au classement définitif.

4) La foire agricole

La commission demande ce que nous devons faire pour la date car si nous gardons le mois de mai nous n'aurons plus de vaches, ce qui diminuera l'attractivité.

A cette époque, les bêtes sont toutes vendues pour l'abattoir. Les seules qui restent sont mises à l'herbe et ne peuvent pas être rattrapées.

Si nous choisissons la date du 14 mars, qui était celle de la foire agricole de Fauville en Caux, nous aurons beaucoup de bêtes.

Considérant la tenue des élections municipales le 15.03.2025, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir la Foire agricole au 1^{er} Dimanche de Mai 2026, soit le 3 Mai 2026.

5) Demande de vente de Harengs

M. Paul HEROUARD a envoyé un courrier pour faire une demande d'autorisation de vente de harengs sur la place de Bacqueville-en-Caux du 5 novembre jusqu'au 22 Novembre 2025. La commission n'ayant pas eu le temps d'être réunie, la question est posée directement au conseil. Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de M. HEROUARD, en précisant qu'il n'y aura toutefois aucune exclusivité.

- Commission « Réception » - Intégration d'un nouvel élu au sein de la commission

M. Noël DUBUC souhaite intégrer la Commission « Réception ». Le Conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité.

- Questions diverses

1) Vin d'honneur Téléthon d'Art : Monsieur le Maire sollicite les membres de la commission « Réception » mais aussi l'ensemble des élus pour l'organisation et le service.

2) L'entreprise DIEPPE HOME SERVICES invite le Conseil Municipal à l'inauguration de ses locaux sur la ZI le 19.09.2025 à 18h.

3) M. Stéphane MASSE souhaiterait connaître les effectifs des écoles Bacquevillaises. M. Julien CORUBLE, en sa qualité de Président du SIVOS, explique que la rentrée ayant eu lieu la veille, il transmettra cette information dans quelques jours.

4) M. Antoine COMALADA rappelle au Conseil Municipal que nous sommes dans la période où les nids de frelons asiatiques se vident et qu'il faut prévenir si on en découvre pour les faire enlever.

5) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa candidature aux prochaines élections municipales et invite celles et ceux qui le souhaitent à le rejoindre.

Date des prochaines réunions :

- « Toutes Commissions » : 30.09.2025 à 18h30,
- Vice-présidents de commission : 07.10.2025 à 18h30
- Conseil Municipal : le 14.10.2025 à 20h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.